



Ecole privée Les Tilleuls  
7, rue de la Galette  
38690 LE GRAND LEMPS  
Tel : 04 76 55 87 43  
[direction@ecole-les-tilleuls.fr](mailto:direction@ecole-les-tilleuls.fr)  
<https://www.ecole-les-tilleuls.fr>

## REGLEMENT DE LA GARDERIE

Le temps garderie est un moment de la vie scolaire qui, à ce titre, relève de la responsabilité du chef d'établissement.

La garderie est ouverte à tous les enfants de primaire et maternelle scolarisés dans l'école.

Tout enfant ne respectant pas les règles de vie de la garderie n'y sera plus accepté.

Tout enfant entrant à l'école avant 8h10 sera automatiquement envoyé à la garderie.

Il est demandé aux parents qui amènent leur(s) enfant(s) en cours de garderie **de le faire avec discrétion et de ne pas s'attarder**. A la fin de cet accueil, les élèves sont envoyés directement dans leur classe respective.

Horaires de la garderie : à partir de 7h30 et jusqu'à 8h05.

**Les parents qui veulent amener leur enfant à la garderie sont priés de sonner à l'interphone** (avant 8h10) afin que la porte leur soit ouverte.

Tarif de la garderie : 1 euro la séance.

L'inscription au temps de garderie vaut acceptation de ce présent règlement.

A ....., le ..... 2024

Signatures, précédées de la mention « lu et approuvé »  
de la mère du père

FAMILLE : .....



Ecole privée Les Tilleuls  
7, rue de la Galette  
38690 LE GRAND LEMPS  
Tel : 04 76 55 87 43  
[direction@ecole-les-tilleuls.fr](mailto:direction@ecole-les-tilleuls.fr)  
<https://www.ecole-les-tilleuls.fr>

## REGLEMENT DE L'ETUDE

L'étude est un moment de la vie scolaire qui, à ce titre, relève de la responsabilité du chef d'établissement.

L'étude est en priorité un lieu de travail pour les enfants des classes primaires et d'occupations calmes pour les plus petits.

Tout enfant ne respectant pas les règles de vie et de travail de l'étude n'y sera plus accepté.

### ***Le travail à l'étude n'exclut pas un suivi du travail de la part des parents.***

- ✚ L'étude est ouverte à tous les enfants de primaire et maternelle scolarisés dans l'école.
- ✚ Afin de favoriser un climat de travail, il est demandé aux parents qui viennent chercher leur(s) enfant(s) en cours d'étude **de le faire avec discrétion et de ne pas s'attarder.**
- ✚ A partir du CP et ce jusqu'au CM2, vous pouvez récupérer votre enfant durant le temps d'étude **à partir de 17h30**. Les élèves de maternelle peuvent être récupérés dès 16h50.
- ✚ Le portail étant fermé dès 16h45, l'entrée se fait par la porte de l'interphone.
- ✚ A 16h 45, tous les enfants restant sur la cour vont à l'étude qui sera due.

Tarif de l'étude : A la séance, 2 € par heure entamée.

L'inscription à l'étude vaut acceptation de ce présent règlement

A ....., le ..... 2024

Signatures, précédées de la mention « lu et approuvé »  
de la mère du père

FAMILLE : .....